

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°575 – 14 mars 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

## Régional

### Orientation favorable de l'activité dans l'UEMOA en janvier 2025

Selon le dernier [bulletin mensuel des statistiques](#) de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité de l'UEMOA ont enregistré globalement une hausse en janvier 2025. L'indice de la production industrielle maintient sa forte progression, soit +10,5 % en glissement annuel (g.a.) en janvier, tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté respectivement de 1,2 % et 3,4 % en g.a. Toutefois, l'indicateur moyen du climat des affaires dans l'UEMOA, traduisant les opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture, a légèrement diminué, de 0,6 point en g.a. en janvier, reflétant notamment les diminutions des scores de la moitié des pays de l'Union, dont les plus fortes concernent la Côte d'Ivoire (-1,6 point en g.a) et la Guinée-Bissau (-1,2) ; le Niger (+1,6) et le Sénégal (+0,8) étant les pays ayant enregistré les plus importantes hausses de leurs scores. Enfin, le taux d'inflation dans l'UEMOA s'est établi à 2,5 % en g.a. en janvier 2025, contre 2,6 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement porté par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, dont la contribution à l'inflation s'est établie à +2 points de pourcentage, contre 1,6 le mois précédent.

### Le chiffre à retenir

# 450 M USD

le montant de la facilité accordée à Arise IIP par Afreximbank pour développer les parcs industriels en Afrique

### L'aide alimentaire d'urgence du PAM dans le Sahel pourrait être interrompue en avril prochain

Dans un [communiqué](#) publié le 7 mars 2025, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a annoncé que le manque de financement l'obligera à suspendre en avril prochain l'aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence à destination de 2 millions de personnes touchées par la crise, notamment les réfugiés soudanais au Tchad, les réfugiés maliens en Mauritanie, les personnes déplacées internes et les familles vulnérables en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Le PAM a besoin en urgence de 620 M USD, pour assurer un soutien continu aux personnes affectées par la crise dans le Sahel et au Nigéria, au cours des six prochains mois. La dernière analyse régionale de la sécurité alimentaire du Cadre Harmonisé, publiée en décembre 2024, indique que plus de 52 millions de personnes pourraient faire face à une faim aiguë entre juin et août 2025, dont environ 3,4 millions en situation d'insécurité alimentaire d'urgence et de faim catastrophique. La crise de la faim en Afrique de l'Ouest et centrale est alimentée par les conflits, les déplacements forcés de populations, les



crises économiques, et les chocs climatiques graves. La proportion de la population confrontée à la faim extrême devrait augmenter de plus de 20 % d'ici juin 2025.

### ARISE IIP obtient 450 M USD d'Afreximbank pour développer des parcs industriels en Afrique

Le 6 mars 2025, la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) [a signé](#) une facilité de crédit d'un montant global de 450 M USD avec ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), une société spécialisée dans la promotion et l'exploitation de parcs industriels. Ce financement soutiendra le développement de parcs industriels (PI) et de zones économiques spéciales (ZES), tout en fournissant un soutien financier au commerce des entreprises opérant au sein de l'écosystème ARISE IIP. Selon les termes de l'accord de facilité, 300 M USD sont destinés au financement des besoins en fonds de roulement des parcs industriels opérationnels de Arise IIP (dont GDIZ-Bénin, PIA-Togo et PEIA-Côte d'Ivoire) et des dépenses d'investissement pour le développement de nouveaux parcs industriels dans plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire.

## Bénin

### Délégation brésilienne pour l'approfondissement des relations commerciales

Le ministre brésilien des relations extérieures s'est [rendu](#) au Bénin, à la suite la [visite](#) officielle du Président de la République du Bénin au Brésil en mai 2024. Le Bénin et le Brésil travaillent au renforcement de leurs relations dans plusieurs domaines, notamment économique et de formation. En 2023, le Brésil était le 26<sup>ème</sup> partenaire commercial du Bénin qui importe essentiellement du sucre et de la viande depuis le Brésil. Les deux gouvernements souhaitent renforcer les échanges bilatéraux en améliorant la connectivité aérienne entre les deux pays, en

travaillant à l'ouverture de centre de formation SENAI (Service national de l'apprentissage industriel) au Bénin, en améliorant l'octroi de bourses d'études pour les étudiants béninois, et enfin en valorisant le patrimoine culturel et historique commun *via* le tourisme.

### Mesures pour exploiter le potentiel économique de la diaspora

La direction générale de l'Economie a [publié](#) une note sur "le potentiel inexploité de la diaspora pour le développement économique et social du Bénin". Elle rapporte que 5,4% de la population béninoise vit à l'extérieur des frontières du pays (677 003 personnes). Leurs envois de fonds au Bénin correspondent à 1,6 % du PIB béninois, ce qui est estimé trop faible comparativement au voisin sénégalais où ils s'élèvent à environ 10 % du PIB. La diaspora béninoise pourrait être un levier pour l'investissement privé au Bénin. Le gouvernement prévoit ainsi la mise en place d'un partenariat bipartite gouvernement-diaspora pour la mise en place d'incitations fiscales afin d'attirer les investissements dans des secteurs spécifiques et la création de produits financiers dédiés à la diaspora afin de favoriser les investissements productifs.

## Burkina Faso

### Accord de prêt avec la BAfD pour le développement des infrastructures routières

Lors du Conseil des ministres du 12 mars 2025, le gouvernement burkinabè [a adopté](#) une ordonnance autorisant la ratification des accords de prêts signés le 3 février 2025 avec la Banque africaine de développement (BAfD). Ce financement, d'un montant de 55,3 Mds FCFA (84,3 M EUR), s'inscrit dans la phase 1 du Programme d'interconnexion des routes communautaires et de facilitation des transports, dont le coût total s'élève à 148,3 Mds FCFA (226 M EUR), principalement [financé](#) par la



BAfD, la Banque Islamique de développement (BIsD) et l'Union européenne. Sur une durée de cinq ans, ce programme vise à améliorer la logistique des transports et à renforcer le commerce interrégional dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades. Il prévoit notamment la réhabilitation de 70,3 km de routes, la construction de 10 km de voies pavées, 50 km de pistes rurales et un pont frontalier avec la Côte d'Ivoire de 100 mètres sur la Léraba, ainsi que la mise en place d'infrastructures sociales telles que des écoles et des centres de santé.

## Côte d'Ivoire

### Ecobank CI émet le premier *gender bond* de l'UEMOA

Le 10 mars 2025, Ecobank Côte d'Ivoire, filiale du groupe panafricain *Ecobank transnational incorporated*, [a annoncé](#) avoir lancé la première obligation sensible au genre, dite *gender bond*, de l'UEMOA le 3 mars 2025. Avec une maturité de 5 ans, un remboursement différé de 2 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5 %, les obligations émises contribueront au programme "ELLEVER" de la société, dédié à l'inclusion financière des femmes entrepreneures, en finançant [1 200 prêts](#) à des PME ivoiriennes dirigées par des femmes. D'un montant cible de 10 Mds FCFA (15 M EUR), l'émission aurait été [sursouscrite](#) en 48 heures, permettant ainsi de lever 11 Mds FCFA (16,7 M EUR). La Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, et l'*Africa local currency bond fund*, [fonds](#) qui investit dans les obligations d'entreprises en monnaie locale, y ont notamment [investi](#) 4,9 Mds FCFA (7,5 M EUR). Cette obligation dédiée au genre est la deuxième émise sur le continent africain, après celle de la banque tanzanienne NMB Bank [en avril 2022](#).

### La SIB et la SFI **s'accordent sur un mécanisme de partage des risques de 10 M USD**

Le 11 mars 2025, la Société ivoirienne de banque (SIB), filiale de la banque marocaine Attijariwafa bank, [a signé](#) un accord de partenariat autour d'un mécanisme de partage des risques (MPR) avec la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé. Un MPR a pour fonction de dé-risquer une partie des prêts accordés par une banque en répartissant entre plusieurs financeurs les pertes potentielles liées à un éventuel défaut. D'un montant de 6 Mds FCFA (9,1 M EUR), ce mécanisme couvrira la [moitié du risque](#) d'un portefeuille de prêts octroyés par la SIB à des petites et moyennes entreprises opérant en Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs du commerce, de l'agriculture et des technologies de l'information et de la communication.

### La SFI prête 27 M USD à Addoha pour le logement abordable à Abidjan

Le 10 mars 2025, la Société financière internationale (SFI) [a annoncé](#) accorder un prêt direct en monnaie locale d'un montant équivalent à 27 M USD à Addoha CIV, filiale ivoirienne du groupe marocain Addoha Douja Promotion (ADH), pour la construction de 5 600 logements dans le Grand Abidjan. Selon la SFI, 4 600 logements seront destinés à des ménages à revenu moyen et moyen inférieur et 1 000 à des ménages à bas revenu, pour un total de 23 000 bénéficiaires. Cette transaction bénéficie de l'appui du mécanisme de financement en monnaie locale (LCF) du Guichet de promotion du secteur privé ([PSW](#)) de l'association international de développement (IDA), institution de la Banque mondiale. Le LCF [permet à la SFI](#) d'octroyer des financements en monnaie locale afin de réduire le risque de change pour des projets à fort impact sur les 78 pays [les plus pauvres](#), dont la Côte d'Ivoire, et les pays en situation de fragilité et de conflit.



## Guinée-Bissau

### Hausse de 17 % du prix de la noix de cajou brute pour la campagne 2025

Le Premier ministre bissau-guinéen [a procédé](#), le 8 mars 2025, au lancement de la campagne 2025 de commercialisation de la noix de cajou, dont le prix au producteur a été fixé à 410 FCFA (0,625 EUR) le kg. Ce prix représente une hausse de 17,1 % par rapport à celui de la campagne précédente. Pour rappel, la noix de cajou constitue le principal produit d'exportation de la Guinée-Bissau. Selon les données de la BCEAO, en 2023, les exportations de noix de cajou brutes se sont établies à 132,8 Mds FCFA (202,5 M EUR) en 2023, soit 93,1 % de la valeur globale des exportations du pays.

## Libéria

### De profondes réformes nécessaires pour sortir du piège des ressources naturelles, selon un rapport de la BM

Le 11 mars 2025, la Banque mondiale (BM) a publié son [Mémoire économique sur le Libéria](#), intitulé "Echapper au piège des ressources naturelles : Voies vers une croissance durable et une diversification économique au Libéria". Selon le rapport, le Libéria est confronté au défi du "piège des ressources naturelles", un modèle de développement étroit, basé sur les matières premières, ayant entraîné des cycles répétés de stagnation et de reprise. La croissance économique du Libéria a été entravée à plusieurs reprises par des chocs tels que les troubles civils, les chocs des prix des matières premières, l'épidémie d'Ebola et la COVID-19. Malgré une certaine reprise, le PIB réel par habitant stagne globalement depuis 2003. L'étude conclut que dans un scénario de statu quo, le Libéria n'est pas en voie d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2030. Pour passer d'une stagnation cyclique à une croissance durable et

inclusive, le Libéria doit opérer 5 transformations majeures : (i) remodeler sa macroéconomie en augmentant l'épargne intérieure et la mobilisation des ressources domestiques, (ii) diversifier son économie pour s'affranchir de sa dépendance au secteur minier, (iii) s'orienter vers des activités adaptées aux besoins en main-d'œuvre d'une population urbaine en pleine expansion, (iv) faire du secteur privé le principal moteur de l'expansion économique et (v) moderniser le secteur public.

## Mali

### Renforcement du cadre de la police environnementale

Lors du Conseil des ministres du 12 mars 2025, un projet d'ordonnance a [été adopté](#) et modifie la loi n°10-028 du 12 juillet 2010 sur la gestion, la protection et l'utilisation des ressources du domaine forestier. Cette révision vise à lutter contre la criminalité environnementale, notamment l'exploitation illégale des ressources naturelles. Les principales mesures incluent la redéfinition de la forêt, le renforcement des pouvoirs des agents des Eaux et Forêts, l'allègement des procédures de confiscation des matériels utilisés pour les infractions et la répression de l'exploitation minière illégale en zones protégées. A cette ordonnance s'ajoute celle, également adoptée le 12 mars, portant modification de la Loi n°2021-032 du 24 mai 2021 relative aux contrôles des pollutions et nuisances, qui renforce la police environnementale, notamment *via* un renforcement des sanctions administratives, des pouvoirs de contrôles et la possibilité pour les autorités de saisir le procureur et de se constituer partie civile au nom de l'Etat.



## Niger

### Lancement des études de faisabilité du complexe charbonnier de Salkadamn

Le 9 mars 2025, le Niger a officiellement [lancé](#) les études de faisabilité du complexe charbonnier de Salkadamna, situé dans la région de Tahoua. Après une première étude de faisabilité en 2012, les initiatives sur le projet avaient ralenti sans aboutir à une finalisation. En 2024, la compagnie énergétique et minière du Niger (CMEN) a relancé le projet avec un [avis à manifestation d'intérêt](#) pour mettre à jour l'étude de faisabilité de Salkadamna. Celui-ci aurait abouti en un partenariat public-privé, prenant la forme d'un mémorandum d'entente entre le ministère nigérien de l'Énergie et le groupe nigérien privé WANDA, associé à ses partenaires chinois et indiens (HEC, Kalpa-Taru), signé en 2024. Le consortium s'engagerait à financer et à mener les études techniques, environnementales, sociales, économiques et financières nécessaires à sa réalisation. D'un coût initial estimé à 740 Mds FCFA (1,1 Md EUR), le projet prévoirait, la construction d'une centrale thermique de 600 MW dans une première phase, qui pourrait, selon les autorités, atteindre [5 200 MW](#) à terme, ainsi que l'exploitation d'une mine de charbon à ciel ouvert, l'installation de lignes de transmission à travers le pays ainsi que la mise en place d'une usine de production de briquettes de charbon. Pour rappel, la région de Tahoua [représente](#) des réserves estimées à 69 M tonnes de charbon. Les projets de complexe charbonnier et d'usine de briquettes figuraient dans le [compact énergétique du Niger](#), publié en décembre 2024, pour des montants respectifs de 542,4 M USD et 14 M USD, et une capacité de 200 MW, extensible à 600 MW, concernant la centrale thermique.

## Sénégal

### Partenariat APIX – COS-Petrogaz pour attirer les investisseurs

Le 11 mars 2025, l'APIX et le COS-Petrogaz ont signé un [partenariat stratégique](#) d'une durée de 3 ans visant à renforcer l'attractivité du secteur pétrolier et gazier sénégalais. L'Apix est l'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX-S.A.) fondée en 2000 tandis que le COS Pétrogaz est le Comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz, créé en 2019, ces deux institutions étant rattachées à la présidence. Leur collaboration a pour objectif de mobiliser des investissements directs étrangers et d'accompagner les entreprises souhaitant s'implanter dans le pays, notamment via une facilitation des procédures administratives. Avec l'entrée en production du champ pétrolier Sangomar et du projet gazier GTA, le Sénégal entend maximiser les retombées économiques de ses ressources naturelles en favorisant un cadre réglementaire et fiscal incitatif. Ce partenariat prévoit également un appui aux PME locales pour une meilleure intégration dans la chaîne de valeur pétrolière et gazière, dans le cadre de la politique de contenu local.

### Renforcement de l'accord de transport aérien avec le Canada

Le 11 mars 2025, le Sénégal et le Canada ont signé un [nouvel accord bilatéral de transport aérien](#), visant à faciliter les échanges commerciaux (119,4 M USD en 2023) et touristiques. Cet accord, à effet immédiat, s'inscrit dans la stratégie d'ouverture du ciel sénégalais et permettra d'augmenter la fréquence des vols et d'améliorer la connectivité aérienne avec l'Amérique du Nord, *via* (i) le droit aux compagnies des deux pays d'offrir des vols directs vers n'importe quelle destination du territoire de l'autre pays, (ii) la possibilité pour chaque pays de répartir entre ses compagnies jusqu'à 14 vols de



passagers et 10 vols tout cargo chaque semaine, et (iii) une plus grande flexibilité opérationnelle pour les vols tout cargo. Ce partenariat pourrait favoriser une hausse du trafic de passagers et de fret, tout en stimulant les investissements dans le secteur aéronautique sénégalais, Dakar se positionnant comme un hub en Afrique de l'Ouest.

## Togo

### Publication du Livre blanc de **l'Association des Grandes Entreprises** du pays

Le 7 mars, l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) a officiellement [lancé](#) son Livre blanc 2024, en présence de la Banque africaine de Développement (BAfD), de la Délégation de l'Union européenne et des ministères du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, des Mines et des Ressources énergétiques et de l'Economie et des Finances. L'AGET qui rassemble 89 entreprises représentant un chiffre d'affaires global en 2023 de 1456,4 Mds FCFA (2,2 Mds EUR), a pour la 5<sup>ème</sup> édition du Livre Blanc choisi le thème "Innovations, investissements et politiques publiques". Financé en partie par la Délégation de l'Union européenne et principal livrable du [Projet](#) d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP) de la BAfD, le [Livre](#) blanc 2024 présente l'analyse du climat des affaires, des enjeux pour la compétitivité, les secteurs à fort potentiel ainsi que des réflexions sur le développement social.



## Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

| Indicateurs de développement  | Chiffres clés                 |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <a href="#">Bénin</a>         | <a href="#">Bénin</a>         |
| <a href="#">Burkina Faso</a>  | <a href="#">Burkina Faso</a>  |
| <a href="#">Cap-Vert</a>      | <a href="#">Cap-Vert</a>      |
| <a href="#">Côte d'Ivoire</a> | <a href="#">Côte d'Ivoire</a> |
| <a href="#">Gambie</a>        | <a href="#">Gambie</a>        |
| <a href="#">Guinée</a>        | <a href="#">Guinée</a>        |
| <a href="#">Guinée-Bissau</a> | <a href="#">Guinée-Bissau</a> |
| <a href="#">Libéria</a>       | <a href="#">Libéria</a>       |
| <a href="#">Mali</a>          | <a href="#">Mali</a>          |
| <a href="#">Mauritanie</a>    | <a href="#">Mauritanie</a>    |
| <a href="#">Niger</a>         | <a href="#">Niger</a>         |
| <a href="#">Sénégal</a>       | <a href="#">Sénégal</a>       |
| <a href="#">Sierra Leone</a>  | <a href="#">Sierra Leone</a>  |
| <a href="#">Togo</a>          | <a href="#">Togo</a>          |

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr) & suivez notre page [LinkedIn](#)